

**Communication de Vexin Nature Qualité de Vie aux Maire, Adjoint à
l'urbanisme et Conseillers Municipaux de Vexin-sur-Epte
7 juin 2023**

Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Vexin-sur-Epte,

Vous trouverez ci-jointe la lettre ouverte que nous avons adressée au Préfet de l'Eure, et qui sera publiée dans la prochaine édition du Démocrate.

Elle va sans doute en agacer certains parmi vous... Sachez que nous l'avons écrite, certes avec colère, mais aussi tristesse.

Colère parce que ce projet de carrière, à l'endroit où il est prévu, va, s'il devait être validé, considérablement abîmer nos vies par toutes les nuisances qu'il va immanquablement entraîner : atteinte au silence, aux paysages, à la nature, à la qualité de l'air, en un mot au cadre de vie qui nous est cher, sans parler de la baisse d'attractivité du village et donc de la valeur de nos maisons...

Colère mêlée d'incompréhension, car nous ne nous attendions pas à ce que nos élus proches, après s'être justement offusqués du projet « trop près, trop grand, trop fort ! » semblent maintenant se satisfaire si facilement de sa version 2, pourtant presque aussi impactante, et en tout cas toujours aussi menaçante s'agissant de la possibilité de voir un jour le front d'exploitation, profond de plus de 25 mètres, arriver à quelque 100 mètres des premières maisons de Cahaigues.

Ce sombre tableau, que d'aucuns parmi vous pourraient à tort être tentés de minorer, n'est pourtant que la triste réalité, telle qu'elle a été révélée il y a à peine un mois, lors d'une réunion à la sous-préfecture des Andelys.

Et cet état de fait, évidemment imputable aux parties directes à ce projet, a également été rendu possible par un discours que l'on a malheureusement trop entendu à Vexin-sur-Epte depuis le déclenchement de cette affaire il y a tout juste un an, sur l'air de : « la commune n'a qu'une voix consultative, ce n'est pas nous, c'est le Préfet » et le fameux « le projet *en l'état* n'est pas satisfaisant mais il ne faut pas fermer la porte... ».

Nous vous écrivions Monsieur le Maire, en août dernier avant que ne tombe l'avis du commissaire-enquêteur, que la localisation du projet de carrière à Cahaigues ne permettait pas d'imaginer qu'un plan B sur cette parcelle soit possible dans de bonnes conditions. Vous n'aviez pas répondu alors mais

on remarque maintenant que vous nous donniez implicitement raison puisque vous avez fait voter quelques mois plus tard par votre Conseil Municipal un PLU qui dispose que toute nouvelle carrière ne devra pas s'installer à moins d'un kilomètre de toute habitation.

Nous vous disions dans le même courriel que *« ce [n'était] en rien céder aux facilités du populisme ou ne pas être à la hauteur des réputées légitimes attentes du Préfet que de s'opposer, en conscience et pour protéger une population et un environnement dont on a la charge, à un projet mal conçu »*. Nous vous disions aussi que votre position allait *« être décisive dans le dénouement de cette histoire »*, *« que le Préfet ne pourrait justement pas aller contre leur volonté commune [des élus de l'Eure] »* et que *« de tous ces élus, vous [seriez] évidemment celui qui [donnerait] le ton dans les discussions qui se tiendront ces prochaines semaines »*.

Mais vous avez laissé faire...

Immense colère et tristesse donc de constater que nos premiers élus, ceux d'aujourd'hui mais aussi ceux d'hier, n'auront brillé sur ce dossier ni par leur vision et leur sens de l'anticipation, ni par leur mémoire des promesses de campagne, ni par leur courage politique.

Alors Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Vexin-sur-Epte, si vous ne voulez pas que cette histoire soit un énorme gâchis pour la nouvelle commune de Vexin-sur-Epte, mettez maintenant toute votre énergie à tenter de réparer ce qui doit l'être. Et soyez cohérents avec vous-mêmes : comme indiqué plus haut, le PLU que vous avez voté en février dernier interdit toute carrière dans le périmètre d'un kilomètre entourant les habitations d'un village. Donnez donc un avis défavorable à ce projet alternatif de Terreal qui est très loin de respecter les critères que vous avez vous-même librement fixés.

Nous appelons très solennellement chacun d'entre vous au sens de sa responsabilité, et au respect du mandat de représentation que la population de Vexin-sur-Epte et singulièrement celle de Cahaignes vous a confié.

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour toute question. Pour votre bonne information, les derniers développements du dossier de projet de carrière à Cahaignes sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.vexinnaturequalitedevie.fr/news-detail-8.html>

Bien cordialement à vous,

Les membres du Conseil de Vexin Nature Qualité de Vie :

Charles Allaire, Didier Anfry, Sophie Arouet, Olivier Chaumier, Patrick Coez,
Bertrand Hard, Isabelle Hautemer, Philippe Lebranchu, Françoise Renault,
Alain Riou